

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Chronique Politique.

L'ARMISTICE.

L'arrivée à Tours de M. Thiers est venue confirmer, hier vers les 4 heures de l'après-midi, le résultat négatif de la mission qui l'avait conduit à Paris et à Versailles.

Il paraît que c'est principalement la question du ravitaillement de la capitale assiégée, qui est devenue la pierre d'achoppement des négociations. La question des élections dans l'Alsace et la Lorraine n'aurait point présenté par elle-même de difficulté insurmontable. Peut-être aussi les événements qui ont mis le Gouvernement de la défense nationale à deux doigts d'un renversement, dans la journée du 31 octobre, n'ont-ils pas été sans influence sur l'avortement des pourparlers qui avaient commencé ce jour-là même à Versailles.

Soit que M. de Bismark en ait conçu quelque appréhension sur la manière dont seraient accomplies les questions de l'armistice, soit qu'il y ait puisé une nouvelle espérance de voir la discordance intestine venir en aide à l'invasion; il semble qu'à partir du moment où l'échauffourée de MM. Flourens, Blanqui et leurs amis, a été connue à Versailles, le négociateur français a rencontré chez le chancelier de l'Allemagne du Nord des dispositions sensiblement moins marquées à faciliter la solution des points en litige.

Voici en quels termes le *Journal officiel* de Paris annonce la rupture des négociations pour la conclusion d'un armistice.

Paris, 5 novembre 1870.

Les quatre grandes puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, avaient pris l'initiative d'une proposition d'armistice à l'effet de faire élire une assemblée nationale.

Le Gouvernement de la défense nationale avait posé ses conditions, qui étaient: le ravitaillement de Paris et le vote de l'assemblée nationale par toutes les populations de France.

La Prusse a expressément repoussé la condition du ravitaillement; elle n'a d'ailleurs admis qu'avec des réserves le vote de l'Alsace et de la Lorraine.

Le Gouvernement de la défense nationale a décidé, à l'unanimité, que l'armistice ainsi compris devait être repoussé.

On lit dans l'Union :

Les journaux qui ont parlé de la rupture des négociations relatives à l'armistice ont inexactement rapporté les conditions imposées par l'ennemi et repoussées par le Gouvernement de la défense nationale. Tous les départements envahis et même l'Alsace et la Lorraine auraient pu participer à l'élection des représentants; rien de ce qui touche à la nomination de l'Assemblée n'a fait difficulté. Voici quelles ont été les exigences prussiennes: Occupation mixte de l'un des forts de Paris, occupation de Dieppe et du Havre, ravitaillement de Paris dans les trois derniers jours de l'armistice seulement. Les membres du Gouvernement ont été unanimes dans le rejet de ces dures conditions.

D'après une dépêche de Londres, du 8 novembre, le *Times* propose de nouveau que les grandes puissances présentent la paix aux belligérants en offrant à chacun d'eux des garanties l'assurant contre toute attaque injustifiable, venant de l'autre belligérant, avec cette condition: que les forteresses de l'est de la France seront démantelées.

Le même journal dit que le bombardement de Paris ne commencera pas avant 15 jours.

Une dépêche adressée au *Times* confirme presque officiellement le bruit que le roi de Prusse aurait l'intention de convoquer le parlement allemand à Versailles.

Il vient de paraître, en Angleterre, un travail français sur la Campagne de 1870 et sur les causes qui ont amené la capitulation de Sedan.

Annulée comme l'œuvre d'un officier d'état-major, cette étude, à la fois politique et militaire, est néanmoins désignée d'une voix presque unanime comme venant de Wilhelmshöhe et émanant de la plume même de Napoléon III. (La France.)

LE GÉNÉRAL DE MOLTKE ET M. DE BISMARCK.

Le correspondant du *Daily-Telegraph* au quartier-général du roi Guillaume expose longuement les divergences d'opinion qui existent entre le comte de Moltke et le comte de Bismarck.

Le premier, dit-il, voudrait priver la France de tout moyen de nuire à ses voisins pendant cinquante ans. Il voudrait lui prendre sa flotte, désarmer son armée, en ne lui laissant point d'arme plus dangereuse qu'une canne; il voudrait occuper le pays des Alpes aux Pyrénées, de la Normandie à la Provence; il voudrait détruire les places fortes, anéantir toutes les armes, et charger le peuple d'une contribution de guerre si lourde que la situation financière de la nation pendant des années serait aussi misérable que sa position politique en Europe. Il voudrait réduire la France à être une puissance de troisième ordre en la laissant appauvrie et sans défense. Il ne croit pas à la possibilité de la régénération de la France; les éléments en sont trop mauvais, etc.

M. de Bismarck, de son côté, dit:

J'admets la nécessité d'humilier la France, de diminuer ses ressources, et avant tout de nous garantir solidement contre ses futures agressions et contre son intervention dans nos affaires intérieures; mais je ne crois pas utile de la ruiner ou de pousser son peuple au désespoir. N'oubliez pas que cette guerre doit avoir une fin, et lorsque cette fin arrivera, nous serons obligés d'adopter un *modus vivendi* avec ce peuple, de faire du commerce avec lui et de rétablir une foule de relations indispensables aux rapports des nations civilisées, bien qu'elles aient été brisées temporairement par cette guerre.

Il faut que nous prenions Paris sans doute, et nous le prendrons; mais une fois ce triomphe obtenu, il faut faire la paix sans le moindre délai, et, si cela est possible, à des conditions qui paraissent justes et acceptables au monde civilisé. Nous ne pouvons prendre un

avantage illicite de notre force supérieure, en convertissant une punition méritée en une vengeance sans merci. Il faut qu'on nous rembourse nos dépenses de guerre jusqu'au dernier sou; mais ruiner la France n'est peut-être pas le moyen le plus pratique de rentrer dans nos fonds. Que nos succès ne nous aveuglent point. Nous ne pouvons nous annexer la France, et nous n'avons pas le droit de sévir contre elle au-delà d'une certaine mesure. Arrangeons nos affaires avec la France de façon que, pendant une longue période à venir, nous puissions nous occuper exclusivement de notre organisation intérieure. Finissons-en avec un état de choses qui, déjà fort embarrassant, deviendra bientôt insupportable. De longues guerres ne sont en harmonie ni avec notre caractère, ni avec notre système militaire; prenons garde, en ruinant les autres, d'attirer des maux incurables sur nous-mêmes. Les Français ont déjà souffert terriblement dans leurs intérêts matériels et dans leur prestige. Quand nous aurons pris Paris, tâchons de les aider à sortir de leurs embarras plutôt que de les laisser s'enfoncer davantage dans la boue. Ainsi nous sortirons de la lutte à notre honneur, avec un réel agrandissement de gloire; aucun doigt ne sera levé contre nous, comme signe de reproche.

D'après ce double programme, c'est M. de Bismarck qui serait relativement l'ami de la France.

Quel ami!

L'*Echo du Loiret*, dont la publication avait été interrompue par suite de l'occupation du Loiret par les Prussiens, a reparu hier.

C'est à notre courageux confrère que nous empruntons les lignes suivantes:

Beaugency a jusqu'ici peu souffert, grâce peut-être à la prudence de M. le maire, mais plutôt à la proximité des troupes françaises qui n'ont permis à nos farouches vainqueurs que de faire sauteur le viaduc du chemin de fer, de couler nos bateaux et d'ordonner quelques réquisitions chaque fois qu'il venait nous visiter.

Il faut s'attendre à voir l'ennemi imprimer partout une impulsion nouvelle à ses opérations, grâce aux forces dont la capitulation de Metz vient de lui rendre la libre disposition.

Déjà une dépêche de Saarbruch nous annonce que le bombardement de Thionville a dû commencer. D'après une lettre qui nous arrive de la frontière belge, il y a lieu de supposer que celui de Mézières a dû commencer jeudi ou vendredi dernier. Le prince Frédéric-Chales s'est porté sur Besançon et la trouée de Belfort; cette dernière place se trouverait même déjà investie. Enfin, on signale un corps d'armée de quatre-vingt mille hommes qui marcherait vers Amiens et Rouen, sous le commandement du général de Manteuffel.

On nous assure que, loin de s'être emparés de 40 millions à Metz, comme on le disait, les Prussiens n'y ont au contraire trouvé que fort peu d'argent.

La succursale de la Banque de France avait, la veille de la reddition, brûlé tous ses billets, et les seules sommes qui soient restées au pouvoir de l'ennemi se montent à un total de

112,000 francs, ainsi composé: Recette générale, 80,000; Trésor 32,000, dont 1,300 en gros sous.

Sur ce point comme sur beaucoup d'autres cependant, on ne peut guère attendre de révélations certaines que de l'avenir.

Il vient d'être créé un 17^e corps d'armée dont le quartier-général est au Mans: M. le général Durrieu est le commandant de ce corps d'armée.

Le 15^e et le 14^e corps composent l'armée de Paris, le 15^e et le 16^e forment l'armée de la Loire.

L'ÉPÉE ET LA PLUME DU MARÉCHAL BAZAINE.

A Monsieur le maréchal Bazaine prisonnier à Cassel.

Monsieur le Maréchal,

J'ai eu l'honneur de servir la France sous vos ordres, au Mexique.

J'ai l'honneur non moins grand de servir aujourd'hui, avec la plume, la cause de la liberté et de l'indépendance.

Vous ne pouvez avoir oublié les critiques sévères que j'eus tout à la fois le regret et le devoir de vous adresser, au retour de notre malheureuse expédition en Amérique.

Plusieurs de vos actes avaient trouvé en France un écho douloureux.

Mais le canon de Berlin annonçant à l'Allemagne votre capitulation de Metz a retenti plus douloureusement encore dans le cœur de tous les patriotes français.

Votre épée, Maréchal, est prisonnière, mais votre plume ne l'est pas, elle est libre.

Vous pouvez écrire, vous devez vous justifier.

Votre lettre, datée de Cassel, le 2 novembre 1870, ne sera considérée par aucun juge impartial, comme une justification suffisante.

Si cette lettre est l'expression de la vérité, vous vous devez à vous-même, vous devez à l'armée que vous avez eu l'honneur de commander, vous devez à votre pays, vous devez à l'histoire, de l'appuyer de témoignages irrécusables qui ne laissent subsister après eux aucun doute.

Vous êtes entouré de vos compagnons d'armes, vous êtes entouré des officiers de votre état-major.

Prenez-les tous à témoin, sommez-les de dire la vérité, toute la vérité!

En ce moment suprême où les hommes qui s'appellent le « Gouvernement de la défense nationale », n'ayant pas encore réussi à défendre ni une ville fermée, ni une ville ouverte, ni une seule ligne de chemin de fer; en ce moment, dis-je, où les hommes qui nous gouvernent demandent à la France son dernier homme et son dernier écu, toute lumière doit être faite.

La France a besoin, impérieusement besoin que toutes les ombres se dissipent; la France a besoin de savoir qui elle doit accuser, qui elle doit excuser.

Si, lorsque vous avez capitulé, vous étiez à bout de vos ressources, si, en un mot, vous avez capitulé avec la faim, il vous reste alors à demander hautement compte aux délégués de la défense nationale, siégeant à Tours, com-

ment ils vous ont laissé écraser sans vous secourir.

S'il y a un coupable, et il ne peut pas ne pas y en avoir un, il faut qu'on le connaisse.

Il importe essentiellement que ce point s'éclaircisse sans retard, et quand je vous pose la question en ces termes précis, je ne suis que le fidèle écho de l'opinion publique.

Il y a, dans ce débat solennel, un témoin dont la parole aurait une grande autorité.

Ce témoin c'est le général Changarnier, l'une de nos plus pures et de nos plus glorieuses illustrations militaires.

Invitez-le à parler.

Que, la main sur la garde de sa loyale épée, il déclare qui dit vrai : de M. Gambetta, ministre de la guerre, vous accusant, ou de vous, Maréchal, accusant M. Gambetta !

L'opinion publique, cette grande souveraine, ne pourra plus dès lors être égarée.

Les hommes qui écriront l'histoire de ces jours de deuil et de défaites, pourront, avec justice, apprendre à nos enfants, soit à vous maudire, si vous avez été traître, soit à vous admirer et à vous plaindre dans votre douloureux désastre.

Ma parole ne peut vous être suspecte, elle vous prouvera au moins que je n'ai pas complètement perdu la mémoire de nos relations jadis affectueuses et brisées aujourd'hui !

Si donc vous laissez tomber sans la relever cette sommation que non-seulement je vous adresse publiquement, mais que je vous envoie à Cassel, sous pli cacheté, je vous en prévient loyalement, je considérerai votre silence comme un aveu de votre part de l'impuissance d'écarter de vous une infamante accusation : celle d'avoir trahi l'armée et la France ! Avec tristesse et avec espoir.

LÉONCE DÉTROUYAT.

On lit dans la France :

La lettre du maréchal Bazaine, que nous avons publiée hier, prouve une chose : c'est qu'il devient surtout indispensable de déférer à l'examen d'un conseil de guerre, composé des membres les plus autorisés que l'on pourra trouver, la capitulation de Metz et toutes les circonstances qui s'y rattachent.

La prolongation de l'échange d'assertions auquel nous assistons depuis quinze jours ne peut qu'être également funeste pour la discipline de l'armée et pour l'autorité du Gouvernement.

Entre l'accusation lancée par M. Gambetta, avec une impétuosité qu'il n'a sans doute pas attendu jusqu'ici pour regretter, et le démenti que lui renvoie le maréchal Bazaine ; entre les dires de ceux qui incriminent la conduite du commandant en chef de l'armée du Rhin et les arguments de ceux qui la défendent, il faut absolument qu'un jugement solennel intervienne.

L'ARTILLERIE DES PRUSSIENS DEVANT PARIS.

Le correspondant du Times, après avoir visité le parc de l'artillerie de siège des Prus-

siens devant Paris, croit que c'est un assemblage de pièces de tout âge et de toute provenance ; il y en a qui datent de plus de deux siècles, ce qui semblerait indiquer que l'ennemi ne songeait pas à l'éventualité d'un siège difficile. Les mortiers paraissent être la partie faible ; mais il y a des canons de 72 et même de 96, qui portent à 4 ou 5 kilomètres.

« Quelle que soit leur puissance, ajoute le correspondant anglais, il est connu de tous les gens du métier, qu'un bombardement d'ouvrages fortifiés ne donne guère de résultat et ne saurait en effectuer la prise. Les ouvrages ne s'endommagent guère, la garnison se retire dans ses casernes blindées, et quant à démonter les pièces des forts, c'est fort difficile. Il faut toujours en venir à l'assaut. Qu'on se rappelle quelle a été la résistance du fort Sumter et des ouvrages en terre de Sébastopol. »

Nous observons que, d'après certains indices que nous fournissent les journaux allemands, les Prussiens ne comptent pas tant sur le dommage matériel que pourra causer le bombardement de Paris, que sur l'effet moral produit par un feu incessant de deux ou trois jours. D'après la Gazette de Cologne, sous peu 400 pièces de siège seront en place, et alors on lancera pendant 60 ou 70 heures une moyenne de 2,000 bombes sur Paris, espérant que ce bruit, ce feu terrible terrorisera la population. Mais remarquons que, dans tous les cas, il n'y a pour le moment, avant la prise des forts, qu'une partie très restreinte de la ville qui sera exposée aux obus ; c'est celle que dominent les hauteurs de Meudon et de Bellevue.

Nogent-le-Rotrou, 8 nov., 1 h. 50 s.

Préfet à l'intérieur.

Hier, Châteauneuf, arrondissement de Dreux, a reçu visite ennemi ; plusieurs décharges d'artillerie sur ville non défendue. Une femme blessée, réquisition de trente mille francs (réduite à quatorze mille francs) sous prétexte faux qu'avant-hier blessés prussiens avaient été maltraités par population.

Dreux visité par l'ennemi. Courville libre.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Thiers, venant de Versailles, est arrivé à Tours, mardi, vers trois heures, accompagné de M. de Rémusat, son secrétaire.

— On assure à l'Echo du Nord que les généraux de Ladmirault et Jeanningros ont réussi à s'évader de Metz, et errent en fuyitifs dans la Lorraine, poursuivis par les Prussiens.

Nous publions ce renseignement sous réserves.

— Le général Changarnier, en arrivant à Bruxelles, est descendu dans la même maison qu'il a habitée autrefois, alors qu'il était exilé à la suite du 2 décembre.

Le général était en uniforme.

— On parle de huit officiers de l'armée de Metz qui auraient été fusillés par les Prussiens, pour avoir tenté de s'évader au moment de la capitulation de la ville.

— M. Normand, un des grands constructeurs du Havre et inventeur d'une tirailleuse blindée, est nommé capitaine d'une compagnie d'infanterie cuirassée.

— On signale le passage dans la journée du 8, au-dessus de Bruxelles, d'un ballon venant de Paris. Après un effort tenté pour opérer sa descente, l'aérostat a poursuivi sa course dans la direction de la Flandre orientale.

D'un autre côté, on annonce de Rouen le départ du premier ballon qui va essayer de porter à Paris les lettres de la province. Il a été lancé lundi à onze heures et demie du matin, sous la direction de M. Gaston Tissandier, accompagné de son frère. Les dernières nouvelles le laissent faisant bonne route avec vent favorable et un temps brumeux.

TÉLÉGRAMMES PAR PIGEONS VOYAGEURS.

On sait que le service des pigeons messagers est ouvert au public à dater de ce jour. Le maximum de chaque dépêche étant fixé à 20 mots, il n'est pas sans intérêt de savoir combien de dépêches un seul pigeon peut porter à destination. Il résulte des expériences qui ont été faites que chaque pigeon messager pourra transporter 70,000 mots soit 3,500 dépêches de 20 mots, lesquelles, à raison de cinquante centimes par mot, représentent une valeur de 35,500 francs. Ce résultat presque fabuleux s'obtient par un procédé aussi simple qu'ingénieux : les dépêches sont transcrites en caractères très-fins, les unes à la suite des autres et sans perdre de place, sur une même feuille, dont il est pris en suite une réduction photographique sur papier pelure, et c'est cette photographie même qui est confiée au pigeon messager et portée par lui à Paris.

Ce n'est pas tout. Le procédé que nous venons de décrire peut être encore perfectionné à l'aide des clefs abrégatives déjà employées par certaines administrations télégraphiques et notamment par la télégraphie sous-marine. On espère que, grâce à ce perfectionnement, les résultats déjà obtenus pourront être décuplés et qu'ainsi un seul pigeon pourra transporter pour 350,000 francs de dépêches.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Des bruits de succès devant Orléans circulent dans notre ville depuis hier soir. On serait rentré dans Orléans que les Prussiens auraient évacué. Mais rien d'officiel n'est venu jusqu'ici confirmer cette bonne nouvelle.

Espérons qu'elle le sera.

Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui les quelques mots que M. Abelard a adressés mercredi soir, sur la place de la Gare, aux gardes nationaux mobilisés qui quittaient notre ville :

Citoyens,

Vous vous êtes tous levés comme un seul homme à l'appel du Gouvernement de la défense nationale, et tous sans récrimination vous êtes accourus au secours de la patrie en danger, prêts à lui sacrifier et votre temps, et vos intérêts, et votre vie.

Devant l'imminent danger qui nous menaçait, nous n'avons tous qu'un but et qu'une pensée : repousser l'ennemi hors de notre territoire et sauver l'honneur du pays compromis par des défaites imméritées et par d'infâmes trahisons sans précédentes dans l'histoire.

Dans cette grande tâche que vous allez entreprendre, nous vous suivrons et de cœur et d'esprit, et le jour où vous aurez besoin de nous, vous nous trouverez tous prêts à marcher à vos côtés.

Courage donc, amis, et, pénétrés de cette pensée que le sort de la France est entre vos mains, montrez-vous dignes des volontaires de Saumur, vos devanciers. Comme eux, vous avez un chef qui jouit de votre confiance, qui la mérite et qui sera toujours le premier aux jours et aux lieux de danger. Je voudrais pouvoir vous serrer la main à tous, mais voici l'élu de votre choix, votre brave commandant, et une main dans la sienne, laissez-moi crier avec lui : Vive la France ! Vive la République !

On nous affirme que le prince Albreck, commandant le corps d'armée prussien qui opère sur la Loire, aurait déclaré pendant son séjour à Orléans qu'il n'avait pas l'intention de se diriger sur Angers. Le plan de nos ennemis se bornerait à occuper le Mans et Vendôme.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous rapportons ce bruit sous toutes réserves et qu'il faut bien se garder d'ajouter foi aux paroles des Prussiens.

Mardi soir, vers dix heures, dit le Journal de Chinon, un crime épouvantable mettait en émoi le quartier du Puits-des-Bans, le jeune Egron était assassiné ; on présume que l'assassin est son cousin germain.

Les deux cousins avaient, dit-on, passé la soirée ensemble. Ce serait au moyen d'une baïonnette qu'il aurait accompli ce crime. La mort a été instantanée.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

SERVICE

DANS LES PLACES DE GUERRE

ET

VILLES DE GARNISON

NOUVELLE ÉDITION.

SERVICE EN CAMPAGNE.

SERVICE INTÉRIEUR.

COURS DE MARECHALERIE.

P. GODET, imprimeur-Libraire.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,
Près Saumur. (181)

PETITE MAISON

ET JARDIN

A LOUER

Présentement,

Montée du Château, vis-à-vis de
la Retraite.
S'adresser, à la Retraite. (373)

A LOUER

Présentement,

UNE VASTE MAISON, avec ser-
vitudes, très-belles caves, cour et
jardin, situés à Doué, contenant
environ 35 ares.

S'adresser à M. André RULLIER-
GUYON, propriétaire à Doué. (371)

A LOUER

Présentement,

UN APPARTEMENT, composé de
deux pièces, avec jardin, situé rue
des Capucins, maison Jagot.
S'adresser au Directeur de l'usine
à Gaz de Saumur. (339)

A LOUER

Présentement,

MAISON OU PORTION DE MAISON

GARNIE OU NON-GARNIE,

Rue du Marché Noir.

S'adresser au bureau du journal.

DURAND

Armurier à Saumur,

Informe sa clientèle qu'il vient de
recevoir de fabrique une grande
quantité de Chassepots, revolvers et
cartouches de tout calibre.

Le tout à très-bon compte.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

DEUX MAISONS, situées rue
Basse-Saint-Pierre, appartenant à
M. Baudry.

UNE MAISON, située au Pont-
Fouchard, avec jardin bien affrui-
té.

S'adresser à M. PINEAU-PRIER, rue
des Payens, n° 3. (372)

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom

LEÇONS DE DESSIN

PEINTURE, AQUA-RELLE.

A. MERCIER, rue du Prêche, 3,

Saumur. (374)

BOULANGERIE A CÉDER

de suite,

S'adresser au bureau du journal.

Toutes facilités pour arrangement.

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

Saumur, P. GODET, imprimeur.